ÉTABLISSEMENT DANIEL
ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉS

Dossier reçu le :

Cadre réservé à l'administration
- A convoquer ☐
Date des entretiens : …….
Date de la Commission : …….....
- Admis ☐
- Liste d'attente ☐
- Refus ☐

PRE-INSCRIPTION : Collège

Renseignements concernant les parents ou le représentant légal :

Situation familiale[1] : Mariés ☐ Divorcés ☐ Parent isolé ☐ Veuf(ve) ☐ Autre : ……

[1] (Veuillez cocher d'une ×)

Coordonnées du père :		***Coordonnées de la mère :***	
NOM :	Prénom :	NOM :	Prénom :
Adresse :		Adresse :	
Profession :	Tél :	Profession :	Tél :
Courriel :		Courriel :	

Renseignements concernant l'élève :

Numéro I.N.E. (composé de 9 chiffres + 2 lettres) : .....

NOM : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : …… Lieu : .....

Etablissement actuellement fréquenté : .....

Adresse de l'établissement : .....

Classe fréquentée : ……

Langue(s) vivante(s) étudiée(s) : L.V.1 : …… L.V.2 : ……..

Votre enfant a-t-il éprouvé des difficultés particulières dans sa scolarité (Veuillez cocher d'une ×) :

En lecture ☐ En expression écrite ☐ En calcul ☐ De comportement ☐ Relationnelles ☐

Si oui, en quelle(s) classe(s) : ……

A-t-il bénéficié d'un suivi régulier : Par un(e) orthophoniste ☐ Aide aux devoirs ☐ A.E.S.H. ☐

Cours à domicile ☐ Autre (préciser) : ……

A-t-il obtenu une reconnaissance M.D.P.H. ? : Oui ☐ Non ☐ Demande en cours ☐

<u>Merci de joindre au dossier, le cas échéant, tout document utile (bilans effectués)</u>

Classe demandée : …… (**Pour l'année scolaire** 20….. - 20…..)

Fait le ..... à …….

Signature(s) :

Ce formulaire est à retourner par courrier postal à l'adresse ci-dessous, avant le 28 mars 2024 (les dossiers nous parvenant après cette date seront mis en liste d'attente). Joindre au formulaire :

- **le questionnaire de motivation** ***(un par famille – page suivante)*** ☐
- **la photocopie des bulletins scolaires** ***de l'année précédente et de l'année en cours*** ☐
- **un chèque de 30 € à l'ordre de l'Association ROC pour frais de dossier (montant qui sera déduit des frais d'inscription de l'élève)** ☐

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la Commission

Etablissement Scolaire Privé DANIEL - Secrétariat

15, Avenue Foch - **68500 GUEBWILLER** Tél : 03 89 74 35 76
Site : **www.etab-daniel.org** - Courriel : **secretariat@etab-daniel.org**

ÉTABLISSEMENT DANIEL
ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉS

QUESTIONNAIRE

A remplir par le responsable légal du ou des enfants

(Dossier de pré-inscription)

1. Nom et prénom du responsable légal : .....
2. Nom et prénom du ou des enfants : .....
   .....
3. Comment avez-vous appris l'existence de notre établissement ? .....
   .....
   .....
4. Qu'est-ce qui vous motive à placer votre ou vos enfants dans notre établissement ?
   .....
   .....
   .....
5. Votre ou vos enfants sont-ils motivés à l'idée de fréquenter notre établissement ?
   .....
   .....
   .....
   .....
   .....
6. Quelle est la place de la foi dans votre vie de famille ? .....
   .....
   .....
   .....
   .....
   .....
7. Fréquentez-vous une assemblée chrétienne (église locale, paroisse, temple) ? Laquelle ? .....
   .....

Fait le …….. à …….

Signature(s) :

Information sur les frais de scolarité

A. Généralités :

- Les frais de scolarité de l'Etablissement Scolaire Privé Daniel se décomposent en trois volets, détaillés ci-dessous :
  - Les frais annuels d'inscription ;
  - Les frais mensuels de réfectoire ;
  - Les frais mensuels de scolarité (sous réserve d'augmentation).

- Ne voulant pas que l'aspect financier soit un obstacle à la scolarisation d'un enfant dans notre établissement, nous sommes prêts à considérer toute demande de tarif étudié ; à cet effet, vous voudrez bien faire parvenir votre dernier avis d'imposition à la Commission financière, par l'intermédiaire du secrétariat, lors de l'inscription définitive.

- Possibilité de parrainage(s) par un ou des proches - parents / famille / amis - pour participer aux frais mensuels de scolarité.
  Voir et demander le document : « Investir dans l'éducation d'un enfant ».

  Le parrain peut bénéficier d'une déduction fiscale sous certaines conditions, veuillez nous contacter pour plus d'informations.

B. Frais annuels d'inscription (ou réinscription), par élève :

= Participation aux frais d'achat d'ouvrages scolaires et de matériel pédagogique, de photocopies, et de secrétariat.

		***Frais* annuels *d'inscription* par élève**
Niveau scolaire	**Maternelle matin**	**65 €**
	Maternelle	**65 €**
	Elémentaire	**65 €**
	Collège	**95 €**
	Lycée	**100 €**

Ces frais d'inscription peuvent être réglés en 3 ou 4 fois sur demande.

C. Frais mensuels de réfectoire *(dus 12 mois : du mois de septembre à août de l'année suivante)*

= Participation aux frais de surveillance et aux charges de la salle du réfectoire, «lissée» sur les 12 mois de l'année.

Nombre d'enfants inscrits	**1**	**2**	**3 et +**
Frais* mensuels *de réfectoire	**5 €**	**10 €**	**15 €**

D. <u>Frais mensuels de scolarité de l'année en cours</u> *(<u>sous réserve d'augmentation</u> - <u>dus 12 mois : du mois de septembre à août de l'année suivante</u>)*

		Tarif mensuel* par élève, *«lissé» sur 12 mois, en euros				
Nombre d'enfants inscrits		**1**	**2**	**3**	**4**	**5 et +**
Niveau scolaire	**Maternelle matin**	155 €	135 €	125 €	110 €	95 €
	Maternelle	280 €	215 €	175 €	150 €	135 €
	Elémentaire	280 €	215 €	175 €	150 €	135 €
	Collège	290 €	225 €	185 €	160 €	145 €
	Lycée	330 €	265 €	225 €	200 €	185 €

<u>Remarques</u> :

- Pour un enfant devant bénéficier d'un accompagnement spécialisé, <u>le tarif de scolarité sera adapté en fonction des besoins spécifiques à mettre en œuvre</u>**.**

- <u>Engagement d'une année scolaire</u> : Nos tarifs sont calculés en tenant compte de l'engagement des familles à accomplir une année scolaire complète. C'est pourquoi une interruption de la scolarité dans notre établissement en cours d'année donnera lieu à une compensation financière, au moins égale à la moitié des scolarités restant dues.

- <u>Dons</u> : En l'absence de dons et de bénévolat, la scolarité d'un élève coûterait bien davantage que les tarifs demandés. Nous encourageons donc les familles qui le peuvent à mettre en place, à titre de don, un virement mensuel régulier en complément des scolarités ci-dessus. Ce versement complémentaire donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, permettant une réduction d'impôt de 66% des sommes versées.